

DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION

Cet acte de candidature n'est pas une garantie d'admission dans notre établissement, merci de prendre connaissance de la procédure d'admission (ci-jointe).

Civilité (M. / Mme) :

Nom :

Prénom :

Type d'accueil demandé :

Accueil de jour Foyer d'hébergement Accueil temporaire en Foyer d'hébergement

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Vous vivez : En famille
 En établissement scolaire et/ou médicosocial
 Au domicile personnel
 Autre (précisez)

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

PERSONNE OU SERVICE QUI VOUS ACCOMPAGNE POUR VOTRE CANDIDATURE

Établissement :

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :@.....

BENEFICIEZ-VOUS D'UNE MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE ?

Si oui, laquelle : TUTELLE CURATELLE SIMPLE CURATELLE RENFORCEE

Représentant(s) légal(aux) :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

VOTRE PARCOURS SCOLAIRE ET INSTITUTIONNEL

.....
.....
.....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avez-vous un régime alimentaire spécifique ? Non Oui

Avez-vous des Allergies ? Non Oui

Avez-vous un traitement médicamenteux ? Non Oui

Si vous avez répondu « Oui », à l'une ou plusieurs de ces questions, merci de joindre à votre candidature les ordonnances médicales correspondantes.

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIRES

- La notification d'ORIENTATION CDAPH
- La notification AAH (Allocation Adulte Handicapé)
- Copie du jugement de la mesure de protection juridique
- Bilan d'accompagnement de l'établissement actuel ou du dernier établissement
- Bilan/présentation psychologique
- Bilan psychiatrique si suivi - sous pli confidentiel pour la commission d'admission
- Photo d'identité
- Attestation de responsabilité civile

Fait à Le

Signature de la personne :

Signature du représentant légal :

J'autorise l'Equipe du foyer de vie Les Aramons à numériser mes données administratives sur VIA trajectoire le logiciel de la MDA, ainsi que sur le logiciel de dossier unique Ogirys et le serveur de l'établissement sachant que ces outils informatiques sont sécurisés et s'inscrivent dans le cadre de la loi RGPD entrée en vigueur le 25 mai 2018.